

Étant l'une des plus importantes commissions scolaires du Québec, la Commission scolaire de Laval dessert une population scolaire très variée de plus de 52 000 élèves par l'entremise de son vaste réseau réparti dans 80 établissements. Elle emploie plus de 7 000 employés. Elle se démarque par la culture collaborative, développée au cours des dernières années, qui lui a permis d'évoluer parmi les leaders en termes de maturité organisationnelle. Les principaux axes de développement ont permis de mettre en place une gestion axée sur la collaboration et la responsabilisation de tous les gestionnaires.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT OU DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

NATURE DE L'EMPLOI

Sous l'autorité du directeur général, l'emploi de directeur général adjoint ou directrice générale adjointe comporte l'exercice de toute fonction et de toute tâche définies par le directeur général relativement à l'administration des activités, des programmes et des ressources de la commission, de même que l'exercice sous son autorité des droits, pouvoirs et obligations délégués par le conseil des commissaires.

Cet emploi comporte notamment les responsabilités suivantes :

- Participer à l'élaboration des objectifs et des politiques de la commission;
- coordonner l'application des politiques de la commission en concertation avec les directions d'unités administratives dans des champs d'activités de nature éducative ou administrative;
- superviser la gestion des établissements de l'ordre d'enseignement primaire et des services administratifs;
- s'assurer de la mise en œuvre des conventions de gestion et de réussite éducative et évaluer les résultats obtenus;
- superviser la mise en œuvre du dossier de l'amélioration continue;
- s'assurer que l'offre de service en enseignement soit adaptée à la réalité lavalloise et qu'elle maximise les chances de réussite de tous les élèves, notamment les élèves HDAA et les élèves issus de l'immigration;
- assurer le suivi des prises de décision dans l'organisation.

QUALIFICATIONS MINIMALES ET COMPÉTENCES REQUISES

- Un grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ de spécialisation approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'un minimum de trois ans ou occuper un emploi de hors cadre ou de cadre, à l'exception de celui de gérant, dans une commission scolaire. Un grade universitaire de 2^e cycle constitue un atout;
- huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois dans un emploi de cadre en éducation (une expérience, notamment dans le secteur secondaire, de la formation professionnelle ou des adultes - sera considérée comme un atout).

DÉFIS

- Poursuivre l'objectif visant la croissance de la réussite des jeunes;
- répondre au besoin grandissant de places-élèves sur le territoire, notamment en participant au développement de projets de construction de nouveaux établissements scolaires;
- participer au développement de l'amélioration continue des pratiques de gestion;
- poursuivre le développement de partenariats avec des organismes, des entreprises, etc.;
- promouvoir l'expérience-client.

COMPÉTENCES ET CARACTÉRISTIQUES

Vous vous distinguez par :

- Votre capacité à gérer plusieurs dossiers simultanément;
- votre vision stratégique, soit votre capacité d'anticiper, d'identifier les stratégies et de projeter une perspective d'avenir, à partir de votre lecture de l'environnement;
- votre leadership mobilisateur, soit votre capacité d'influencer vos collaborateurs et vos partenaires, de donner une direction et un sens aux efforts communs;
- votre capacité à mesurer la portée politique, publique et médiatique des actions et décisions de la commission scolaire;
- votre capacité à établir des relations de qualité et à favoriser, au sein de votre équipe, un climat de travail d'équipe harmonieux;
- votre courage d'agir, de ne pas avoir peur de quitter le confort pour avancer et de ne pas reporter les décisions difficiles;
- votre capacité à créer un climat où chacun pourra prendre sa place, jouer un rôle de leadership;
- votre loyauté;
- votre grand respect des différences;
- votre ouverture à la diversité culturelle;
- votre sens de la créativité et de l'innovation, étant constamment à l'affût de nouvelles connaissances;
- votre capacité à tolérer l'ambiguïté;
- votre capacité à utiliser l'intelligence émotionnelle et collective.

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail, y compris la rémunération, sont conformes au règlement ministériel sur les conditions d'emploi du personnel hors cadre des commissions scolaires. Le traitement annuel correspond à la classe 14. La personne retenue sera soumise à une période de probation.

CANDIDATURES :

Votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre motivant votre intérêt, doit parvenir **au plus tard le lundi 6 février 2017, à 16 h** à l'attention de :

SélectionDGA-confidentiel
a/s Directeur général de la
Commission scolaire de Laval
à l'adresse électronique suivante :
selectiondga@cslaval.qc.ca

Seules les candidatures reçues à cette adresse seront considérées.

- La commission scolaire a une politique d'accès à l'égalité d'emploi.
- La commission scolaire remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour les entrevues. Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.
- Date d'entrée en fonction : **dès la nomination**
- **Pour obtenir des informations sur la Commission scolaire de Laval, vous êtes invité à consulter notre site Internet : www.cslaval.qc.ca**